

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 13 décembre 2021

Délibération n° 2021-0804

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 26 novembre 2021

Secrétaire élu(e) : Monsieur Michaël Maire

Affiché le : jeudi 16 décembre 2021

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burricand, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, M. Chambon, M. Charlot, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Collomb, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dromain, Mme Dubot, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Gersperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Sarselli, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Zdorovtsoff (pouvoir à Mme Collin), M. Vieira (pouvoir à M. Badouard), Mme Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Mme Saint-Cyr (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à M. Gomez), M. Rantonnet (pouvoir à M. Quiniou), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Kabalo (pouvoir à Mme Prost), M. Godinot (pouvoir à Mme Etienne), M. Girard (pouvoir à Mme Fontaine), M. Galliano (pouvoir à M. Da Passano), Mme Fontanges (pouvoir à M. Charlot), Mme Dupuy (pouvoir à M. Smati), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à M. Maire), M. Diop (pouvoir à M. Legendre), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Delaunay (pouvoir à Mme Brossaud), M. Chihi (pouvoir à Mme Collin), Mme Charnay (pouvoir à M. Debû), Mme Chadier (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Cabot (pouvoir à M. Bub), Mme Burillon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), M. Brumm (pouvoir à M. Collomb), M. Boumertit (pouvoir à M. Groult), M. Blein (pouvoir à M. Da Passano), M. Blache (pouvoir à Mme Nachury), M. Barge (pouvoir à M. Cochet), Mme Arthaud (pouvoir à M. Millet).

Conseil du 13 décembre 2021**Délibération n° 2021-0804**

Commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commune(s) :

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2020

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le Centre de congrès est exploité dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP) d'une durée de 20 ans (à compter du 1^{er} juillet 2018) par la société GLECCCL, filiale du groupe GL Events.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole au titre de l'exercice 2020, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la DSP et un rapport d'activités et de qualité de services, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers consolidés de l'exercice 2020.

I - Données d'activités

		2018	2019	2020	Variation 2019-2020	
					En %	Tendance
indicateurs d'activité	nombre de manifestations	232	211	45	- 79	↘
	<i>dont spectacles</i>	37	39	10	- 74	↘
	nombre de mètres carrés loués (en millier)	2 067	2 118	892	- 58	↘
	nombre de participants aux manifestations (hors expositions, en millier)	454	470	106	- 77	↘
	taux d'occupation	22,9 %	24 %	9,9 %	- 59	↘
indicateurs financiers (en k€)	chiffre d'affaires réalisé	20 517	21 818	5 910	- 73	↘
	charges d'exploitation	16 937	18 163	7 391	- 59	↘

		2018	2019	2020	Variation 2019-2020	
					En %	Tendance
	redevance	1 558	1 113	261	- 77	↘
	résultat net de la délégation (après impôt sur les sociétés -IS- et redevance)	1 174	1 577	- 1 404	- 189	↘

II - Données financières

En 2020, l'activité a été très fortement impactée par la crise de la Covid-19. Une succession de décrets ministériels et arrêtés préfectoraux a conduit à interdire la tenue des manifestations ou limiter leur jauge. Ainsi, sur l'année, seulement 45 événements ont été accueillis au Centre de congrès (contre 211 en 2019), dont seulement 12 entre le 10 mars et le 31 décembre. Le nombre de mètres carrés loués en 2019 diminue de 58 %.

En lien avec la chute d'activité, l'exercice 2020 enregistre une forte baisse de son chiffre d'affaires (- 73 %). Le niveau de charges d'exploitation diminue de 59 % par rapport à l'année précédente.

Le résultat net après impôt s'établit à - 1 400 000 €, malgré un encadrement strict des dépenses et différentes mesures qui ont permis au délégataire de limiter l'impact de la crise sanitaire (dispositif d'activité partielle de l'État, exonération de redevance accordée par la Métropole, exonérations Union de recouvrement pour la Sécurité sociale et les allocations familiales -URSSAF-, gel des recrutements). Le contexte a également conduit à la suppression de 7 postes *via* une procédure de licenciement économique de moins de 10 salariés.

En 2020, la société GLECCCL a investi 228 000 € au titre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI). Les travaux réalisés concernent essentiellement l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (mise aux normes des sanitaires - phase 2 des travaux sur les sanitaires du bâtiment aval), l'attractivité (signalétique, etc.), et la modernisation des centrales de traitement d'air (CTA) et du désenfumage. Les investissements sont donc en net retrait (- 63 %) entre 2019 et 2020, du fait de la pandémie de Covid-19.

Le délégataire a également investi 29 000 € au titre du gros entretien renouvellement (GER), notamment pour levées de réserves sur le système de sécurité incendie Amont, reprises d'étanchéité dans un local voix, données, images (VDI), remplacement de 6 panneaux de murs mobiles, intervention sur un ballon d'eau chaude. L'entretien et la maintenance courante ont concerné (pour un total de 60 000 €) le système de chauffage-ventilation-climatisation (CVC), le remplacement d'extincteurs, et diverses réparations sur des appareils de manutention.

La pandémie a eu un fort impact en 2020 sur les actions du délégataire en matière de développement durable : les chantiers de *relamping led* prévus en 2020 ont dû être décalés à 2021, et seront probablement décalés, en fait, à 2022. Le suivi des indicateurs d'activité (consommation d'eau, de gaz, production de déchets, etc.) ne donne aucun élément significatif ou exploitable, du fait de la mise à l'arrêt (ou en fonctionnement très ralenti) de la plupart des équipements techniques.

Ainsi, à l'issue de l'analyse, les points notables concernant le rapport du délégataire sont les suivants :

- un niveau d'activité très faible avec un chiffre d'affaires en baisse de 73 % par rapport à 2019 ;
- peu d'investissements (en programmation pluriannuelle des investissements -PPI- ou en gros entretien renouvellement -GER-) réalisés par le délégataire en 2020.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la CCSPL du 26 octobre 2021. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2020 produit par la société GLECCCL au titre de la DSP pour l'activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de la Cité internationale de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20211213-271446-DE-1-1 Date de télétransmission : 16 décembre 2021 Date de réception préfecture : 16 décembre 2021
